

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 19.06.2026
Visible par le public jusqu'au: 19.06.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000022502

Entité de publication



Commune de Fully - Constructions, Rue de l'Eglise 46, 1926 Fully

Demande d'autorisation de construire - Construction d'une villa avec une pompe à chaleur air/eau (avec module extérieur) et installation d'une cabane de jardin en dérogation aux art. 95 RCC (toiture à 2 pans) et 80 RCC (distance entre bâtiment), Fully

Titre du projet de construction

Construction d'une villa avec une pompe à chaleur air/eau (avec module extérieur) et installation d'une cabane de jardin en dérogation aux art. 95 RCC (toiture à 2 pans) et 80 RCC (distance entre bâtiment)

Numéro pour consultation eConstruction

8a8572f3

Requérant(e)

Simon Roduit

Auteur(e) de plans

Nils Carron

Parcelle

Parcelle 8247, No Folio 28, Lieu-dit La Liaudise

Coordonnées

2'574'535 1'109'753

Propriétaire

Simon Roduit

Propriétaire

Marie Agnès Eva Hubert

Affectation(s) de la (des) zone(s)

Zone coteau

Dérogation(s)

15 LC

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, les jours ouvrables de 08h00 à 11h30. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction ou formulées par écrit et adressées par courrier (le timbre postal faisant foi) à la Commune de Fully, Rue de l'Eglise 46, 1926 Fully, dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Fully
Rue de l'Eglise 46
1926 Fully

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 20.07.2026